L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 23 MARS 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 22 mars 1883
Thermomètre de C. DUFOUR, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	61	16
10 A. M.	67	19
2 P. M.	69	20
6 P. M.	65	18

Jeudi, 22 mars 1883, 3 p.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	66	Louisville, Ky.	45
Augusta, Geo.	67	Mobile, Ala.	62
Boston, Mass.	40	Nashville, Tenn.	50
Cairo, Ill.	46	Natchez, Miss.	62
Charleston, S. C.	66	New Orleans, La.	62
Chattanooga, Tenn.	46	Norfolk, Va.	44
Cincinnati, O.	41	Port Eads, La.	65
Davenport, Iowa	40	Pensacola, Fla.	62
Dubuque, Iowa		Portland, Me.	32
Galveston, Texas	66	Portland, Ore.	50
Helena, T.	62	Sacramento, Cal.	61
Keokuk, Iowa	38	St. Louis, Mo.	48
Key West, Fla.	74	St. Paul, Minn.	30
La Crosse, Wis.	33	Vicksburg, Miss.	66
Leavenworth, Kan.	35	Wilmington, N. C.	58

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	8.00	Nashville, Tenn.	6.00
Baton Rouge	25.00	Natchez	7.00
Chattanooga, T.	12.10	Omaha, Neb.	0.00
Davenport, I.	6.00	Pittsburg, Pa.	4.00
Keokuk, Iowa	14.00	Portland, La.	23.00
La Crosse, Wis.	clare	St. Louis, Mo.	18.07
Leavenworth, K.	9.0	St. Paul, Minn.	clare
Louisville, Ky.	8.10	Vicksburg, Miss.	43.10
Memphis, Tenn.	24.00	Yankton	0.00

Les données du niveau des hautes eaux de 1874 M. HERMAN,
Private Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de l'état-civil dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Barbin à Mlle Marthe Brandon.
W. C. Kahnweil à Mlle Sadie M. Dyche'l.
M. B. Williams à Mlle Clara Belle Tomlin.
Robert Graham à Mlle Mary Sisero.
Victor Gérard à Mlle Mary Ann Ferguson.

Naissances.

Mme George Henning, fr. une fille, 14 janv.
Mme A. Dugas, un garçon, 19 décembre.
Mme J. J. Kahnor, un garçon, 24 février.
Mme J. S. Baldwin, une fille, 22 février.

Décès.

Thomas J. Castell, 45 ans, 71 rue Conti.
Isabella Sherman, 5 ans, 254 rue Poydras.
E. B. Green, 26 ans, 144 rue Liberty.
Mlle Angelina Perez, 17 ans, rue Bagatelle, près Lesseps.
Mary Bell, 2 ans, 337 White.
Catherine M. Humbrecht, 10 ans, 390 St. Claude.
Charles Duchamp de Chateaugué, 47 ans, 804 rue du Camp.
Frank Shepard, 30 ans, Hôtel Dieu.
Virginia Williams, 3 ans, 1 Marigny.
Mme Joachim Courtebatche, 67 ans, 36 rue Bourbon.
Mme Eulalie Lambert, 90 ans, 170 rue St-Philippe.
John Sherman, 39 ans, 254 rue Poydras.
John Crinke, 35 ans, rue du Camp, près Valence.
Charles Clark, 17 ans, coin Gasquet et Galvez.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

James Smith, Liverpool; Louis Schloss, Harry C Hirch, Chas S Clark, C H Hathaway et femme, W J Hardy, New York; Geo E Harrison, S P Hanchette, Miss D J Lindsay et famille, Chicago; H H Culver et famille, C M Biew, E T Williams, Boston; H Lewis, St Louis; H L Lesse, H R Lesse, Jr, J P Kennedy, Louisiana; J R Watkins, Lexington, Ky; R K Tice, Milwaukee, Wi et Mme H P Barrows, M et Mme D P Nickerson, Mass; T Franklin Parsi, Steubenville; George Little et famille, Boston; P B Gordon, Ohio; H B Wallace, Pittsburg; J Gelbach, Cincinnati; D Conn, Toledo; O F M Nelson, San Francisco; Miller, S O Nelson, Jr, Memphis; E Bodeld, Kentucky; MC Ross, Houston; W Barber Brandon, Jr., navire de guerre Vandalia; W L Howard, navire de guerre Tamie.

Cour criminelle de district.—

A la section A, (Juge Roman) — Washington Marks et Henri Johnson, accusés du vol d'un mulet, a été convoqué.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Fred. Grines, prévenu de détournement.

Le jugement de John Brown, prévenu de blessures a été remis à un autre jour.

Le grand jury a siégé, hier. Un des membres, M. Walter J. Hare, a dit au juge Roman que, lundi dernier, il a été chosi comme juré à la cour de circuit des États-Unis; qu'il s'informe le juge Billings qu'il était un des membres du grand jury de la paroisse d'Orléans, mais que le juge a refusé de l'excuser.

M. Hare a prié le juge de lui indiquer ce qu'il devait faire. Le magistrat lui a répondu qu'il n'a pas de contrôle sur les cours des États-Unis, mais que quand un juré cité pour se siéger, disait qu'il était du jury à la cour des États-Unis, il l'excuserait provisoirement, bien qu'il n'y a pas d'empêchement à ce qu'il remplisse ses devoirs dans les deux cours.

—A la section B, (Juge Lusenberg)—Frank Becker, accusé de voies de fait; John Gaudberti, d'attaque; Enos Sperlock, de vol et de voies de fait—se sont déclarés innocents.

L'affidavit fait contre Paul Perrin, pour homicide, a été mis hors de cour. On sait que le 2 février dernier, Perrin a frappé Hogan; que celui-ci est tombé sur une pierre, s'est blessé à la tête et, dix-huit jours plus tard, est mort du tétanos.

Cour du recorder Ford. — Marie Davis, accusée d'abus de confiance et de détournement, a été déchargée en attendant l'instruction. Elle n'a pas pu donner un cautionnement de $500.

Lizzie Johnson et Mme R. Sheldon, convaincues de bataille et de bris de paix, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Geo. Williams, prévenu de voies de fait; W. S. Saiter, d'menaces, de menaces, de bris de paix et de langage obscène—a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Gustave Abley, Frederick Lewis et John Hart, convaincus de n'avoir, aucun moyen d'existence, ont été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, ils passeront trente jours à la geôle de police.

Cour du recorder Davey. — John Brennan, accusé d'abus de confiance et de détournement, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

John Cunningham, convaincu de bris de paix; Martha Sailer, d'vivence et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Wemtes inscrites aux bureaux de l'auditeur des aliénations:

Succession de P. Wunder à Auguste Geiger, un terrain et bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Perdido, St. Jean et Adeline, ayant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 113 pieds de profondeur.....$1100

Michael Danner à John Jung, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Toledano, Annunciation, Laurel et l'Avenue de la Louisiane, ayant 32 pieds de face à la rue Annunciation sur 102 pieds de profondeur.....$700

Maximilien Jesus Camille Huet à Mme James Taggart, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Rousseau, Levée, St-André et Adès, ayant 35 pieds de face à la rue Rousseau sur 57 pieds de profondeur.....$1900

William Lange à Henry Mayer à Léon Lavedeux, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Thalie, Franklin et Liberté, ayant 36 pieds de face à la rue Melpomène sur 87 pieds de profondeur.....$1,850

Les héritiers Legan Hunton à Mme Louise Sherburne, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Rousdouequé, Pitt, Octavia et Avenue Pontchartrain.....$600

Edgar Lange à John Chase, 1. Cinq terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Thalie, Grate St Thomas et Tchoupitoulas. 2. Un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les mêmes rues que le premier, ayant 43 pieds de face à la rue Hunt sur 127 pieds de profondeur.....$6500

Patrick Ryan à Charles Kaobel, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Roffignac, Antonine, Magnolia et Constance, ayant chacun 33 pieds de face à la rue rue Fossier sur 125 pieds de profondeur.....$630

L'Administration municipale siégeait, hier soir, sous la présidence de M. Edgard Foster.

Le Dr W. W. Watkins officier de santé a présenté un rapport où il est dit que durant la semaine finissant le 23 du courant, il a vacciné 222 personnes.

Précédemment, il en avait vaccinés 860. Le docteur termine son rapport en suppliant qu'on peut se faire vacciner gratis, en s'adressant à la pharmacie de R. Wm. Graner, au coin des rues Dryades et St-André, de trois heures de l'après midi à cinq heures.

Le comité s'est chargé d'aviser à pareil procédé.

Les fraudes électorales de novembre dernier.

JUGEMENT DES ACCUSÉS.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

TROISIÈME JOUR.

Le jugement de Casper Glaser et Owen Short a été repris, hier matin à onze heures, à la cour de circuit des Etats-Unis, juge Billings.

A la demande de l'avocat de district, le tribunal a lancé un "subpœna duces tecum" adressé à M. Thomas Duffy, shérif des cours civiles et lui ordonnant de produire en cour la liste des nominations de commissaires faites par M. Chas. Cavanac, préposé à l'enregistrement des électeurs de la paroisse d'Orléans, et que M. Cavanac lui a transmis.

Le jury est descendu de sa salle des délibérations et l'on a procédé à l'audition des témoins:

HENRY KENNER.—Je demeure au coin des rues Port et Morales.

Je n'ai pas voté à la dernière élection. J'ai mon papier d'enregistrement. Le voici. J'ai vingt-deux ans. Je me suis fait enregistrer au St Patrick Hall. On ne m'a pas fait faire d'affidavit lorsqu'on m'a enregistré. Je n'ai pas déclaré, sous serment, que j'avais vingt-un ans. Je ne m'étais jamais fait enregistrer auparavant.

W. KENTZ.—Je m'appelle Victor Kentz. La déposition du témoin n'a pas été notée, parce que le nom qui figure dans l'acte d'émanation est W. Kentz.

A. BUTLER, c.—Je demeure dans la rue St-Claude, entre Piété et Désiré.

Je n'ai pas voté. J'ai perdu mon papier d'enregistrement. Je ne l'ai donné à personne.

F. W. HIRSTIUS.—Je demeure, depuis trois mois, au No 157 de la rue Conti.

(M. Rouse s'est opposé à la déposition en se fondant sur ce que l'acte d'émanation porte le nom de F. W. Hiestes.

Le tribunal a permis que Hirstius témoignât. Le témoin a continué):

Je n'ai pas voté à la dernière élection. J'ai mon certificat.

(Il le remet au ministère public, qui l'offre comme preuve.)

PHIL. JOHNSON.—Je n'ai pas voté. Je connais Glaser et Short; celui-ci se nomme John; c'est son frère qui s'appelle Owen.

J. BARROUSEN.—Je demeure dans la rue Indépendance.

Je me suis fait enregistrer en 1878; depuis cette époque, je ne me suis pas fait enregistrer.

FELIX FEYER.—Je demeure au coin des rues Louisa et St. Claude.

Je n'ai pas voté J'ai égaré mon papier. Je suis persuadé qu'il doit être chez moi.

F. COURET.—Je n'ai pas voté. J'ai mon certificat de 1874. Je ne me suis pas fait enregistrer depuis cette époque là. Je connais Short depuis deux ou trois ans.

J. W. DURY.—Je n'ai pas voté à la dernière élection. J'ai perdu mon papier d'enregistrement, mais j'en ai eu un duplicata. Je connais Short; son nom de baptême est John.

B. FISHER.—Je demeure à l'encoignure Congrès et Urquhart.

Le jour de l'élection j'étais couché malade.

W. FINK.—Je n'ai pas voté. Je ne connais pas Glaser, mais je connais Short. Je connais Owen Short. L'accusé se nomme John.

JOHN GOTZ.—Je demeure dans la rue Villeré, près St Ferdinand.

J'ai voté à la dernière élection. Je n'ai pas mon papier d'enregistrement; on me l'a enlevé de mon paletot, au mois de février.

M. Hernandez, Jesse Isaacs, c, Léon Johnson, Ben Jonas, c, P. Kramer, Wm Lange, H Meyer, F. Meuchon, Thomas McGrady, Ben Oser, Francisco Martin, ont tous déclaré n'avoir pas voté.

L'avocat de district a offert comme preuve des certificats du bureau de santé, lesquels prouvent les décès d'Ed. Lane, Louis L'Hebbler, Charles Muller. D'après le livre du police, ils ont voté.

M. Rouse s'est opposé à ce que les certificats fussent offerts. Le juge a ordonné qu'ils le fussent.

H. P. HONOLD.—Je demeure dans la rue Congrès.

Je n'ai pas voté à la dernière élection. Voici mon papier d'enregistrement.

A midi et demi la séance a été suspendue; a recommencé une demi-heure plus tard.

EDWARD COOK, c.—Je connais les accusés. J'étais sous-marshal au poll du cinquième precinct, du neuvième ward, où je suis resté jusqu'à la fin du compte des votes. Nous avons porté les boîtes aux bureaux du shérif. A la salle St-Patrick. M. Short était avec moi. Aux bureaux du shérif, on a refusé de recevoir la boîte parce qu'il manquait deux papiers. Je ne sais pas si M. Short signait comme commissaire d'élection. Je connais Geo. W. Wright. Je ne me souviens pas si M. Short était au poll lorsque j'y suis arrivé le matin.

R. CLARK.—J'étais au poll du cinquième precinct du neuvième ward; je remplissais les fonctions de supervisor. Les portes ont été fermées à six heures. Après le compte nous avons porté les boîtes au St-Patrick's Hall. On a refusé de les recevoir parce qu'il manquait quelques papiers. Je suis retourné pour chercher les papiers qui manquaient; en route j'ai rencontré Wright, Bernard et Glaser, qui avaient les papiers qui manquaient.

M. Bernard m'ayant remis les papiers, je les ai apportés au St. Patrick's Hall où on a alors accepté les boîtes. Le vote de la boîte congressionnel a été compté par moi, et celui de la boîte municipale a été compté par M. Wright.

J. R. WILLIAMS.—J'étais sous-shérif au cinquième precinct du neuvième ward, à la dernière élection. M. Wright était aussi sous-shérif. M. Wright et moi avons porté les boîtes, des bureaux du shérif des cours civiles, au poll. C'est moi qui ai ouvert le poll. Short est arrivé deux heures après l'ouverture du poll.

(L'avocat de district a montré au témoin un document et lui a demandé qu'il l'avait signé. Après l'avoir examiné, le témoin a dit que les signatures de Short, Glaser et Bernard ont été apposés, en sa présence, il les reconnaît.

M. Léonard lui a montré un livre. Le témoin a déclaré le reconnaître. Sa signature s'est que celle de Short et Bernard y sont apposées. Après qu'il eut dit avoir vu Short et Victor Bernard signer le livre où figurent les noms des votants, le ministère public a le livre comme preuve.

M. Rouse s'est opposé, mais le juge n'a pas admis son objection.

THOMAS DUFFY a été appelé. Il a apporté et remis au ministère public la liste des noms des commissaires d'après l'ordre de la cour. Les avocats l'ont examinée, puis l'avocat de district l'a présentée comme preuve.

F. X. BARROT—Je demeure à la Nouvelle-Orléans.

Je suis commis en chef du bureau d'enregistrement des électeurs pour la paroisse d'Orléans.

(L'avocat de district lui a demandé d'examiner un document, puis a dit au juge qu'il l'offrait comme preuve, que c'était une liste complète de tous duplicatas des papiers d'enregistrement émis par le préposé d'enregistrement des électeurs de la paroisse d'Orléans).

Le témoin a continué:

J'ai examiné la liste non par nom avec le livre; elle est exacte. Tous les livres et "poll lists" sont envoyés, du nombre, à ceux du shérif des cours civiles. Dans les livres sont des imprimés (en blanc) où sont toutes les instructions à suivre par les commissaires et les "supervisors."

A trois heures la séance a été suspendue pour être reprise à six heures et demie.

—Séance du soir—

A l'heure indiquée la séance est rouverte.

F. X. BARROT est appelé de nouveau.

Il n'y a jamais eu de duplicata émis par le bureau d'enregistrement à moins que la personne qui le demandait ne fît présente et qu'elle n'eût prêté le serment.

L'avocat de district offre comme preuve les livres originaux du cinquième precinct du neuvième ward.

CHARLES CAVANAC—Tous les papiers qui sont sortis de mes bureaux, sont dûs émis conformément à la loi. Mes livres sont exacts. Je recevais des rapports journaux des gardiens de simulètres pour tous la liste de toutes les personnes mentionnées dans le rôle.

Le bureau de santé n'a jamais envoyé de rapport. Le shérif des cours criminelles m'informait chaque mois les noms des condamnés et j'ai donné à deux à mes employés d'aller leurs noms des négriers. Mes employés sont honnêtes et capables.

F. PAUL T. ARABIN.—Je demeure en ville. Je suis employé par le shérif des cours civiles. Le 7 novembre dernier, les "tally sheets" et les "poll lists" ont été portés au bureau du shérif. Je les ai reçus. Du bureau du shérif les livres ont été envoyés aux bureaux de M. Cavanac. Les livres sont restés pendant deux ou six jours en ma possession.

RUFF PARR—J'étais "supervisor" des Etats-Unis au cinquième precinct, du neuvième ward, le jour de l'élection. Je n'avais rien à faire avec les livres. Casper Glaser recevait les bulletins, Geo. W. Wright marquait de ce mot "voté" le reçu de tout papier d'enregistrement, Victor Bernard marquait voté sur le livre. Short prenait la place de Glaser de temps à autre. J'ai vu deux livres au poll. Je ne puis jurer que 392 personnes se sont présentées au poll et y ont voté.

VICTOR BERNARD.—J'étais griffier au poll du cinquième precinct du neuvième ward, lors de la dernière élection. J'ai vu Glaser signer le poll list. Casper Glaser, John Short, Ruby Parr et George W. Wright étaient dans la chambre où l'on votait. Glaser s'occupait de la boîte municipale. Je n'ai pas frauduleusement ajouté de noms au poll list.

CHARLES JONES, c.—J'étais aide-marshal au poll du cinquième precinct du neuvième ward. Je suis arrivé au poll avant qu'il fût ouvert. J'y suis resté toute la journée, sauf une absence que j'ai faite à midi pour aller dîner. Il n'y avait que cinq personnes dans la chambre. Je ne les connais pas.

J'avocat de district a lu aux jurés les documents comme preuves, puis le tribunal s'est ajourné à ce matin, onze heures.

Paragraphes.—Hier matin, à dix heures, Amélie Blanc et Thérèse Jean Baptiste, petites filles, se sont battues dans la rue Galvez, entre St Pierre et la Promenade Carondelet; Amélie a ramassé une bouteille et l'a lancée à la tête de Thérèse, qui a été légèrement blessée. Une plainte a été portée contre Amélie.

—Il y aura, tous les soirs, entre six et sept heures, sur la Place Lafayette, un concert donné par les musiciens de la marine des Etats-Unis. Le premier de ces concerts a eu lieu hier soir.

—Aujourd'hui, Vendredi Saint, toutes les banques, les cours d'Etat et les cours fédérales seront fermées.

—Lottie Hoffman, demeurant au No 169 1/2 de la rue Dauphine, près Orléans, a pris, hier, par erreur, un dose de poudre d'acier au lieu d'une prise de tabac; elle s'est sentie indisposée et on a cru, un instant, qu'elle allait mourir. On l'a transportée à l'hôpital, et elle a reçu les soins nécessaires.

—Une jarre de candi a été enlevée de l'étal de fruits de John Zahr, au coin des rues Annonciation et Gaiennié.

—Un chien féroce a mordu John Hogan, petit garçon, à la lèvre, dans la rue Congrès, près Royale. La police l'a tué.

—J. J. Irvine est tombé du balcon du "Louisiana Iron Works" à l'encoignure Delord et Fonchet, et a reçu des contusions à la jambe droite. On l'a transporté chez lui No 343 de la rue Villeré, puis à l'hôpital.

—Adam Hudob, âgé de cinquante-neuf ans, est mort subitement, hier matin, à quatre heures, à sa résidence No 88 de la rue St. Antoine.

—Lucinda James, c., âgée de onze ans, est tombée, hier, à quatre heures de l'après-midi, dans le fleuve, au pied de la rue Short; elle s'est noyée.

RIZ.—Une rixe a eu lieu, hier, à deux heures de l'après-midi, sur la goélette "Democrat", amarrée dans le Vieux Basin, à l'intersection de la rue St-Claude, entre le capitaine, Auguste Plangnes, et Frederick Morris, matelot.

Le capitaine s'est armé d'une barre de fer et a frappé un coup à Morris sur la tête. La blessure n'a aucune gravité. Le capitaine a été arrêté.

Collection complète des œuvres de Louis Jacolliot, le célèbre orientaliste, sur les origines du Christianisme et les religions de l'Inde; œuvres complètes de Eliphas Lévi; œuvres complètes de Jules Verne, le plus fécond et le plus populariser la science, en la mettant au travail; collection complète de livres classiques anglais et français pour les élèves des lycées, collèges, familles et pensionnats; ouvrages complètement rare de pâtisserie de confiserie et de tonnellerie; ouvrages de jardinage, etc., etc., et des ouvrages de vulgarisation de toutes les sciences; ouvrages complètement rare de peinture de tapisserie et de teinture de première qualité, etc., etc., sont mis en vente que chez la librairie de M. E. Bellegarde, successeur de Charles, cette librairie Hébert et Rousseau. On sait d'ailleurs que c'est là que se maintiennent les traditions de probité et les plus belles revues littéraires et scientifiques de France. Elle reçoit sans les souscriptions pour l'Amérique du Nord, le Bulletin de Paris, l'Almanach des 500,000 adresses, l'Edition 1883 peut servir de complet "Business Directory de New York". Les maisons de commerce désirant souscrire sont invitées à le faire sans délai, l'ouvrage devant paraître sous peu de temps.

Ecole Française Gratuite.

Le Conseil de direction de l'UNION FRANÇAISE a résolu de fonder, dans une des salles de la Société, une école primaire du soir pour l'enseignement de la langue française.

Cette école sera gratuite. Pour y être admis, les enfants devront avoir au moins sept ans et être fils de Français ou de descendants de Français.

Le nombre des élèves, au début, est limité à cinquante. On n'admettra que les garçons. Une classe pour les filles sera organisée plus tard, si les circonstances le permettent.

L'école sera ouverte de 5 à 7 heures du soir, tous les jours de la semaine, le samedi excepté.

Les fournitures d'écolier seront à la charge des parents. Cependant, en cas d'indigence reconnue par l'administration, la Société y pourvoira.

Les parents qui ne seront pas membres de l'UNION, auront droit de le devenir, en versant à la caisse de secours de la Société au moins cinquante sous par mois. Les indigents seront exempts de cette obligation.

Les demandes d'admission à l'école seront reçues jusqu'au 15 février, au siège de la Société, rue des Remparts. Les classes commenceront dès que vingt élèves seront inscrits.

Les études seront faites sous la direction de M. Darrot, professeur d'une longuevère périenne et d'une habileté connue, qui a généreusement offert ses services.

Pour encourager les écoliers et récompenser les plus méritants d'entre eux, l'Union Française, institue des prix annuels représentés par une médaille d'or, une médaille d'argent et des accessits, dont l'achat sera fait au moyen de contributions individuelles.

Le Conseil de direction de la Société invite les parents à faire inscrire sans délai leurs enfants.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Les malades qui reprennent à la santé n'hésitent pas à déclarer en termes pleins de reconnaissance qu'ils le devront à l'usage de l'excellent tonique connu sous le nom de *Hostetter Stomach Bitters*, aussi fortifie les tempéraments faibles et corrige les infirmités de l'estomac, ainsi qu'irrégularités des fonctions de l'intestin, seulement ceux qui souffrent de rhumatisme et de douleurs, prétendent

et guérit les fièvres en frisson. A rendre par tous les drogistes, pharmaciens et marchands

Accident de rue au canal des City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Ecossais, sur le lac Pontchartrain; distance, environ deux milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux trompes (aiguillages). La station de départ est dans la rue du Bassin près du Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction de Charles de la Métairie et de Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent le même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours est fait dans: rue Bienville jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne Claiborne jusqu'à Dorgenois, Dorgenois jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Lower and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis le Dumaine. La même voie est également aux deux lignes jusqu'à la rue du Bassin. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Dauphine, puis Dauphine jusqu'au Fort du Bayou. Le retour s'opère par la même route, le vieux du Bayou à la rue des Remparts étant jusqu'à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fort Gravoyne et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Lafayette. Retour: Bayou à Broad, Broad à Dauphine, Dauphine au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Napoleon. Les cars traversent la rue Magazine, puis suivent la voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique; il a été inauguré à l'ouverture du cinq. La voie a cinq milles de longueur et se rend du Bayou de Bayou St. Jean au Lac Pontchartrain.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Révision de la Constitution.

Paris, 22 mars—Les partisans de la révision de la Constitution ont publié leur programme. Ils y attaquent la présente Constitution, qu'ils disent être faite en faveur d'une oligarchie; et ils déclarent que toute réforme est tout gouvernement stable sont impossibles avec deux Chambres en antagonisme, hostiles l'une à l'autre.

Prise de Bamakare.

Paris, 22 mars—On a reçu la nouvelle qu'une colonne de Français, commandée par le colonel Du Bordo, après un combat très vif, s'est emparé de Bamakare, ville située au delà du Niger. Si l'on n'envoie pas aux troupes argent et provisions, elles seront forcées d'abandonner leurs positions.

La santé de la Reine Victoria.

Londres, 22 mars—M. Dwight a reçu la dépêche ci-après du colonel De Winton, secrétaire du Marquis de Lorne:

"Le Gouverneur Général est bien heureux de faire connaître les nouvelles authentiques suivantes relatives à Sa Majesté, la Reine:

Sa Majesté souffre des effets d'une légère foulure du genou; elle sera bientôt remise."

Le nouveau tarif des Etats-Unis.

Londres, 22—Le London Times dit: Le nouveau tarif des Etats-Unis est un premier pas fait vers le libre-échange, dont la perspective pourrait s'ensuivre, et la prospérité de l'Amérique était attentée, en ce sens, les démocrates reconnaissent sur le terrain qu'ils occupent relativement à cette question. Les craintes des protectionistes indiquent que la perspective est belle, à cette heure, pour le libre-échange.

Demande de secours.

Londres, 22 mars—Le cardinal Manning a lancé un appel demandant des secours pour les indigents de l'Irlande.

Vingt duels.

Vienne, 22—La récente démonstration faite ici, en mémoire de Wagner, par les étudiants du Club de lecture, a occasionné 20 duels, entre étudiants autrichiens et allemands. L'un des combattants a été gravement blessé.

Detectives.

Dublin, 22—Le Freeman's Journal dit: Un grand nombre d'inspecteurs en civil de l'Irlande ont été envoyés à Londres pour y remplir des devoirs détectives. Ils ont pour devoir de surveiller les personnes soupçonnées de prendre part aux crimes, aux conspirations.

Nouvelles de la Reine.

Londres, 22 mars—L'état de la Reine est très satisfaisant. Sa Majesté garde la chambre conformément à la prescription de ses médecins. Néanmoins ces mouvements sont libres. L'enflure du genou diminue, et les docteurs espèrent que sous peu elle sera complètement disparu. Jamais de mal à l'état de la Reine n'a justifié les craintes qui paraissent avoir existé à New-York, mais que l'on n'a point partagées ici. On s'en préoccupe fort peu à Londres.

Nouvelles menaces au Czar.

Londres, 23—Le correspondant de St-Pétersbourg du Central News dit: Le Czar a reçu des lettres qui le menacent de mort s'il ne pardonne pas certains nihilistes actuellement prisonniers.

Université de St-Andrews.

Londres, 22—Matthew Arnold, James Russell Lowell, ministre des Etats-Unis, et Hubert Spencer sont désignés comme candidats aux fonctions de Recteur de St-Andrews University.

Condamnations d'un membre de la Chambre et d'un journaliste.

Rome, 22 mars—M. Coccapieli, membre de la Chambre des Députés, a été condamné trente ans et demi de prison et à une amende de 1400 lires, pour diverses libelles.

Le directeur du journal "Esia" a été condamné également à un emprisonnement d'un an et à une amende de 400 lires pour semblables délits.

Un discours de M. Bright.

Londres, 22—Le très honorable John Bright, dans l'adresse qu'il a prononcée comme Recteur de l'Université de Glasgow, a dit que la Guerre de l'Indépendance Américaine, la Révolution Française et le Bill de Réforme de l'Angleterre ont transféré le pouvoir des monarques et des hommes d'état aux peuples.

L'orateur est en faveur d'une politique modérée, mais d'une politique la commande. En Amérique, a-t-il dit, les frais de la guerre auraient plus que suffi à dédommager jusqu'au dernier esclave, et cela sans effusion de sang. Quant à l'Irlande, a-t-il ajouté, si le traité de Limerick avait été respecté, si l'on avait accordé la liberté religieuse, l'histoire de ce pays ne comporterait pas les lamentables pages qui s'y lisent. Selon l'orateur, l'Inde est le problème de l'avenir.

Manifeste de don Carlos.

Madrid, 22—Don Carlos publie un manifeste dans lequel il requiert ses partisans, comme catholiques, de se mettre à la tête de la lutte contre le socialisme et l'anarchie.

Emigration.

Liverpool, 21 mars—En vue de l'accroissement d'émigration auquel on s'attend cette saison, les armateurs se consultent pour faire un tarif de passage.

Les prisonniers de Dublin.

Londres, 22—Une dépêche de Dublin à l'Echo, dit que les avocats des prisonniers accusés de conspiration de meurtre, ont la conviction qu'ils mettront à néant la déposition de Carey. Un comité de Dames sollicite des fonds pour payer les défenseurs des prévenus.

La République Argentine et le Chili.

—Des nouvelles de Buenos Ayres, à la date du 24 février, rapportent qu'une bataille a eu lieu en Patagonie entre les troupes de la République Argentine et les troupes du Chili sur le refus de celui-là de quitter le territoire Chilien. Il y a eu plusieurs tués et de nombreux blessés. A la suite de ce combat les troupes Argentines se sont retirées au-delà de la frontière.

Haïti.

Havane, 22 mars—La malle de St-Thomas porte la nouvelle que les Chambres d'Haïti ont voté un Bill réduisant de 50 0/0 les droits d'exportation et élevant de 32 0/0 les droits d'importation. Dorénavant le café paiera (1,25 par cent livres contre le droit additionnel de 50 0/0.

Dans les Barbades le temps a été favorable aux récoltes.

A la Trinité la sécheresse a été alarmante; à Demerara il y a eu aussi de la sécheresse.

Les exportations de sucre de Demerara, du 1er janvier au 24 février se sont élevées à 23,000 boucauts, contre 19,500 pour la période correspondante de l'année dernière.

Réception du corps de John Howard Payne.

New York, 22 mars—Quand le steamer Burgundia, portant les restes de John Howard Payne est arrivé à son débarcadère de Brooklyn, aujourd'hui, un comité d'aldermen de cette ville et de représentants de M. Corcoran, de Washington, qui a pris à sa charge les frais de translation, s'est rendu à bord et a pris possession du cercueil.

Celui-ci a été porté par quatre matelots jusqu'au corbillard, surmonté du drapeau américain. Le char funèbre s'est aussitôt dirigé vers l'Hôtel-de-Ville de New York, suivi de quatre voitures où se trouvaient les personnages dont il est parlé plus haut ainsi que des délégués de la Presse. Aucune cérémonie n'a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville.

La bière a été déposée dans le salon du gouverneur; et pendant deux heures toute une population a défilé devant elle. Le corps restera déposé toute la journée du dimanche, puis il sera transporté à Washington, par un char spécial.

Effets de l'inondation.

Halifax, 22 mars—Les dernières nouvelles de tous les points du pays parlent de destruction considérable et de détresse dus à l'inondation. Le Halifax & Cape Breton R. R. a été sérieusement entamé.

Un télégramme de Sherbrooke dit que la ville est submergée; que diverses bâtisses ont été entraînées par les eaux, et que dans plusieurs localités il a fallu se réfugier aux étages supérieurs des résidences. Tout le travail des mines est suspendu, et tous les ponts sont été emportés.

Personne n'a fait de perte très considérable; mais le perte totale est énorme.

Décision intéressante.

Washington, 22 mars—Le juge Lawrence, premier contrôleur de la trésorerie a rendu une décision sur la question à lui soumise, à savoir, le bill de de taxe et de tarif du 3 mars 1883, opère-t-il, doit-il être entendu comme une allocation de l'argent nécessaire pour payer les réclamations qui peuvent être présentées, ouverts dans la 4me section relative à la déduction de taxe faite sur des paquets intacts de tabac à fumer, à priser, de cigares, de cigarettes, de tabac à chiquer.

M. Lawrence décide que cet acte ne fait pas d'allocation d'argent destinée au paiement de réclamations pour les réductions antérieures par la dite section 4, et qu'il n'existe aucun autre statut dans ce sens. Il est aussi d'avis que le statut antérieur le paiement de réduction aux manufacturiers, en timbres, dans la proportion y indiquée; mais que rien de pareil n'est inclus dans la loi, relativement aux commerçants, aux marchands de tabac.

Sous des Etats-Unis.

Washington, 22.—La conversion des 3 1/2 pour cent en 3 pour cent sera suspendue du 31 mars au 1er mai, et la fixation de l'intérêt sur les bons échangés sera lieu subséquemment. Cette suspension a pour but de donner le temps de préparer les tableaux et les chèques d'intérêt émis pour le paiement des dividendes, qui sera dû le 1er mars sur les Bons déjà enregistrés.

Un maître de poste lynché.

Washington, 22 mars—Le gouverneur du Montana envoie au département des Postes le message suivant: "Les Vigilantes de Greenhorn, Montana, ont suspendu de ses fonctions le maître de poste en le pendant. La place est maintenant vacante. (Evidemment!)—Le bois de chauffage du gouvernement doit être rare, car on a surpris ce fonctionnaire mettant le feu à une grange. On a donné ordre à son sentence afin qu'elles prennent charge de son bureau."

Nouvelles de Washington.

Washington, 22—La Trésorerie a ordonné le paiement, sans réduction, de l'intérêt dû le 1er avril. Ce paiement sera effectué par anticipation le 26 courant.

John A. Walsh a comparu aujourd'hui devant le grand jury. On dit que le gouvernement tentera de nouvelles poursuites contre l'ex-maître de poste général, Brady, de complicité avec un sénateur des Etats-Unis dans la conspiration des Star Route.

Revenu Intérieur.

Washington, 22—Le rapport du Commissaire du Revenu Intérieur constate que les recettes de son bureau pour la dernière année fiscale se sont élevées à $146,000,000. Les recettes du 1er juillet 1882 au 21 mars 1883 excèdent les recettes de la période correspondante de l'an dernier, de $2,000,000.

On estime que s'il n'y avait pas eu de réduction dans la taxe les recettes de l'année fiscale courante se monteraient à $146,625,000, d